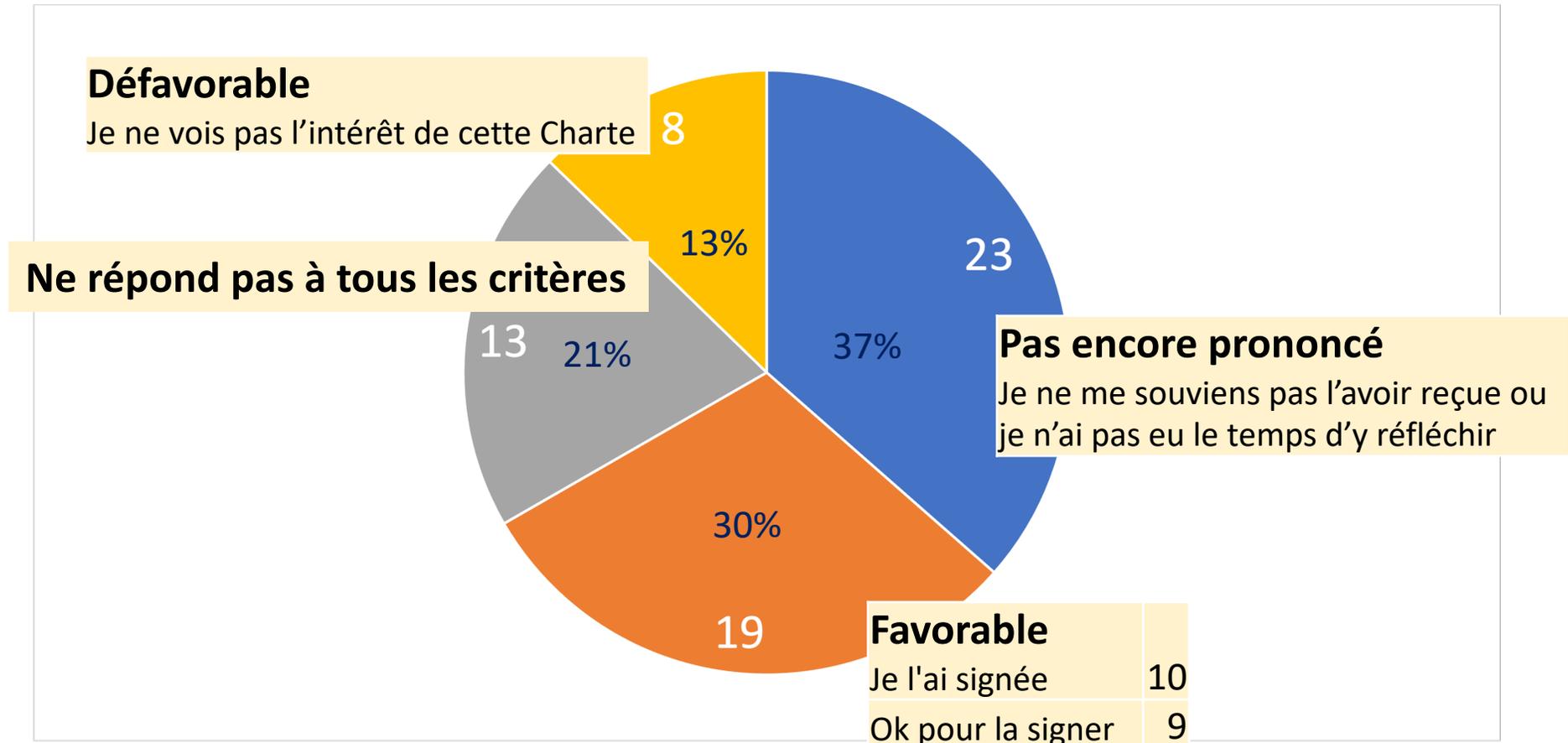


SONDAGE APLG CHARTE DE QUALITÉ – FÉVRIER 2022

Sur 82 luthiers (77 actifs – 5 passerelles) 63 ont répondu au sondage (77% de retours)

Sur 63 répondants, (16%) 10 ont signé la charte et 9 sont ok pour le faire – 30% sont favorable à une charte



La Charte qualité APLG *

- | | |
|---|----------|
| <input type="checkbox"/> Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir | 23 → 37% |
| <input type="checkbox"/> Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte | 13 → 21% |
| <input type="checkbox"/> Je ne vois pas l'intérêt de cette Charte | 8 → 13% |
-

Je suis d'accord avec le fait qu'elle doit être attribuée automatiquement à tout membre actif à jour de sa cotisation *

- | | |
|---------------------------|----------|
| <input type="radio"/> Oui | 27 → 43% |
| <input type="radio"/> Non | 36 → 57% |
-

J'accepte d'en parler quelques minutes au téléphone avec un membre de la Commission Charte afin de l'aider à mieux comprendre *

- | | |
|---------------------------|----------|
| <input type="radio"/> Oui | 51 → 81% |
| <input type="radio"/> Non | 12 → 19% |

DÉFAVORABLE A UNE CHARTE DE QUALITÉ

3^{ème} point : attribution automatique de la charte aux adhérents - 4^{ème} point : souhaitez-vous en parler

Défavorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- **Défavorable**
- **Je ne vois pas l'intérêt de cette Charte**
- **Non**
- **Non**

La relation avec les clients de l'atelier se fonde sur un principe de confiance mutuelle. Je n'ai pas rencontré, à ce jour, de difficultés ne pouvant être résolues par un simple dialogue indépendant de toute relation contractuelle formelle. De fait, si elle vise à formater la relation client-artisan, je crains que cette charte ne soit trop sujet à interprétations de la part des deux parties. En définitive, je pense que normaliser la relation client-luthier finira par devenir dommageable pour chacun... Ce n'est bien sûr qu'un avis !

- **Défavorable**
- **Je ne vois pas l'intérêt de cette Charte**
- **Non**
- **Oui**

L'idée de départ est très bonne. Quelques idées en vrac : Certains critères trop vagues et subjectifs, d'autres inatteignables en ce qui me concerne. De nombreux points se contentent de rappeler le simple respect de la réglementation (garanties, affichage des tarifs, professionnel déclaré...). Sur l'aspect qualité du travail, il y a le MOF qui, à mon sens, est plus parlant pour la clientèle. Voilà :

- **Défavorable**
- **Je ne vois pas l'intérêt de cette Charte**
- **Non**
- **Oui**

En cas d'attribution, je ne vois pas comment l'APLG peut contrôler la bonne application de cette charte ? Tout me paraît être presque une lapalissade si on souhaite la pérennité de nos entreprises, ce qui est le cas pour tout le monde. Et si un des membres s'avère ne pas respecter entièrement ce label de qualité, bon courage à vous pour lui retirer.

FAVORABLE A UNE CHARTE DE QUALITÉ

3^{ème} point : attribution automatique de la charte aux adhérents - 4^{ème} point : souhaitez-vous en parler

Défavorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- Favorable
- Je l'ai signée
- **Non**
- Oui

De notre point de vue, une charte qualité ou un label est un processus très difficile à mettre en place. Dans un avenir proche, établir une charte qualité avec une vraie valeur sur le plan professionnel sera indispensable.
Pouvons nous penser nous rapprocher des chambres des métiers pour envisager de créer une charte qualité métiers d'arts par exemple pour commencer?
Une charte qui pourrait être mis en place dès la création d'une structure (auto-entreprise, SARL,...) à vocation métier d'arts
Merci en tout cas de votre travail sur ce sujet délicat et fastidieux.

- Favorable
- Je l'ai signée
- **Non**
- Oui

Pourquoi l'attribuer automatiquement à des personnes qui refusent de la signer ??? Ce serait contradictoire non ? Après que le renouvellement soit automatique, là oui.
Pareil pour les personnes qui ne rentrent pas dans les ""cases"" , installé (donc inscrit au RM ou RS) depuis pas longtemps mais avec une conscience professionnelle qui vas dans cette voie, ils pourraient par contre la mériter si le boulot suit...?
Mais je comprends le délai d'installation que Julien et les autres avaient mis à la base vu qu'on en a discuté à la dernière réunion à Montrouge... à réfléchir peut-être.

- Favorable
- Ok pour la signer
- **Non**
- Oui

Cotisation = qualité ? Cela valorise t il la valeur de cette charte ?

- Favorable
- Je l'ai signée
- **Non**
- Oui

Je répond plutôt non car il me semble que la charte est plus qu'un simple acte d'adhésion cela dit je comprend aussi la difficulté de juger une qualité de travail. Par quel moyen et parr qui...?

- Favorable
- Ok pour la signer
- **Non**
- Oui

C'est une super idée. Elle devrait être liée à la première adhésion et permettrait de "faire un tri" dans les prétendants...

Favorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- Favorable
- Je l'ai signée
- **Oui**
- Oui

Sur le principe, je ne suis pas contre l'idée d'attribuer la charte aux adhérents APLG, j'ai l'impression qu'il n'est pas simple de recueillir l'adhésion de toutes et tous sur ce sujet.
Mais, si quelqu'un a 5 mn pour m'expliquer ce qui coince chez mes confrères, je suis preneur (mais encore une fois, si quelqu'un a VRAIMENT 5 mn à perdre. Sinon, je trouverai bien un moment pour en discuter avec l'un d'entre vous à Montrouge)

- Favorable
- Je l'ai signée
- **Oui**
- Oui

Finalement, vous prenez bien l'option d'une charte d'"engagement" à la qualité (faire du mieux que l'on peut et selon ses compétences)

- Favorable
- Ok pour la signer
- **Oui**
- Oui

La deuxième question mériterait de pouvoir développer une réponse plus argumentée.

NE REPOND PAS À AU MOINS UN CRITÈRE DE LA CHARTE

3^{ème} point : attribution automatique de la charte aux adhérents - 4^{ème} point : souhaitez-vous en parler

Défavorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- **Ne répond pas à tous les critères**
- **Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte**

- **Non**
- **Oui**

Je ne peux pas m'inscrire pour la charte car mon activité à encore moins de 5 ans.

Je ne suis pas d'accord avec l'obtention systématique de la charte à tous membre actifs à jour car cela lui enlèverai tout son sens . Suffirait il de payer pour être supposé éthique et compétent?

Je ne connais pas les conditions d'attribution du comité pour la charte mais il me semble que ce travaille la doit avoir valeur de contrôle, aussi minime soit il, et je pense qu'il serait important de le conserver.

- **Ne répond pas à tous les critères**
- **Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte**

- **Non**
- **Oui**

A mon avis, attribuée la charte automatiquement dès qu'on est à jour de sa cotisation revient à rendre la charte "achetable". On perd l'intérêt de cette charte qui vise à sanctionner la qualité du travail. Elle deviendrait à mon avis un label de plus parmi tant d'autres, avec un nom ronflant mais rien derrière.

- **Ne répond pas à tous les critères**
- **Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte**

- **Non**
- **Oui**

Dans la charte qualité, une chose qui me gêne est la partie "" j'œuvre pour trouver, expérimenter et proposer des solutions alternatives avec :

des essences de bois indigènes et locales issues de forêts convenablement gérées ou

des matériaux de substitution au bois respectant l'environnement et la santé des clients ;

une bonne gestion des pièces (déchets) de la production, des articles remplacer lors de réparation (du bon sens)"

Pourquoi? Parce que j'aime les guitares en palissandre indien et pas en pommier. J'aime bien les guitares au vernis cellulo qui faïence et j'aime un peu moins les vernis à l'eau... Je ne suis pas très courageux à expérimenter...

A côté de ça, ""respecter la normalisation de la taxonomie : Nom scientifique systématiquement associé au nom du « genre » + « espèce » de toutes les espèces : faune (ivoire, MOP mother of pearl) et flore"" n'est pas quelque chose que je fais ""automatiquement"". Pas facile de s'y retrouver. Je pourrais sans doute y arriver mais pour l'instant cela m'apparaît comme une grande contrainte pour un non-scientifique... Je ne vais pas proposer naturellement une guitare en ""Dalbergia Nigra"" au client qui veut juste du ""palissandre de rio"" ou des repères en ""Pinctada Maxima"" si il veut juste de la nacre blanche...

Par ailleurs, il m'est arrivé d'avoir des morceaux de bois achetés dans les années 90, avant même d'être luthier pro et là, je ne peux garantir la provenance... J'aimerais bien mais même aujourd'hui, lorsque je commande du bois chez Maderas Barber, je ne sais pas moi d'où provient le palissandre de Madagascar...

Pour tout le reste, on est bon. Si je suis incapable de faire, je ne fais pas. J'envoie vers des collègues. J'affiche mes prix, je fais des devis, j'assure une garantie et SAV...

J'ai coché ""j'accepte d'en parler avec un membre de la Commission Charte"" mais j'ai essayé de développer dans mon commentaire tout ce qui peut aider à comprendre..."

NE REPOND PAS À AU MOINS UN CRITÈRE DE LA CHARTE

3^{ème} point : attribution automatique de la charte aux adhérents - 4^{ème} point : souhaitez-vous en parler

Favorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- Ne répond pas à tous les critères
- Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte

- **Oui**
- **Oui**

je suis autoentrepreneur avec une production de moins de 10 guitares par an - je ne pense pas être concerné par la chartre ?

- Ne répond pas à tous les critères
- Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte

- **Oui**
- **Oui**

Je respecte tous les critères mis à part la participation à des formations professionnelles car aucune ne correspond à mes besoins actuels.

- Ne répond pas à tous les critères

- Je ne peux pas la signer car je ne respecte pas toutes les conditions de la Charte

- **Oui**
- **Oui**

Problèmes CITES pas encore réglés

PAS ENCORE PRONONCÉ

Défavorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- Pas encore prononcé
- Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir

- **Non**
- **Oui**

Je ne vois pas l'intérêt de créer une charte qualité si elle est distribuée à qui veut bien adhérer. ...

- Pas encore prononcé
- Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir

- **Non**
- **Non**

Désolés vraiment pas le temps, nous devons investir tout notre temps sur notre atelier, question de survie ! Pourquoi pas en reparler au Salon de la Belle Guitare

- Pas encore prononcé
- Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir

- **Non**
- **Oui**

Ne comprenant pas bien le sujet, j'ai posé un non préventif en deuxième question. Il faudra que je regarde de plus près. Néanmoins, j'ai pas besoin de ça pour tenter l'aventure de l'excellence, ma conscience me suffit, titre M.O.F oblige.

Favorable à l'accorder automatiquement lors de l'adhésion du luthier à l'APLG

- Pas encore prononcé
- Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir

- **Oui**
- **Oui**

On a été bcp à essayer d'y réfléchir ... c'est un bonne nouvelle base de réflexion

- Pas encore prononcé
- Je ne me souviens pas l'avoir reçue ou bien je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir

- **Oui**
- **Oui**

Une charte attribuée automatiquement, ça perd un peu de son intérêt, non?